

DOCUMENT À RETOURNER AVANT LE 31 MAI 2022

Par mail : tresorier@uspti.fr ou par courrier : UPSTI - 45 boulevard des Batignolles - 75008 Paris

ATTESTATION D’AFFECTATION DE LA TAXE D’APPRENTISSAGE 2022

Part Hors Quota « activités relatives à la promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers » au profit de l’association UPSTI

Nom de votre entreprise :

Entité/département :

Adresse :

Code postal :

Ville :

SIRET :

Nom de votre organisme collecteur de la T.A :

Nom et prénom de la personne responsable du versement :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Nous envisageons d’affecter la somme de _____ € (sous réserve du calcul final lié aux contraintes de la collecte) via notre organisme collecteur de la taxe d’apprentissage à l’association UPSTI au titre de la Taxe d’Apprentissage 2022 basée sur la masse salariale 2021 (partie « activités relatives à la promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers »).

Sur votre déclaration de versement de la Taxe d’Apprentissage pour votre organisme collecteur, il vous faudra préciser les coordonnées de l’association UPSTI comme l’établissement à subventionner :

UPSTI – 45 boulevard des Batignolles - 75008 Paris
SIRET : 494 788 854 00011 Code APE : 9499Z

Fait à : _____ le _____

Cachet de l’entreprise :

Signature :